

## Burundi : plus de 4.700 hectares de jeunes boisements entretenus en 2011

Arrib News, 08/12/2011 – Source Xinhua Au Burundi, les activités forestières qui ont dominé l'an 2011, déclarées par l'Assemblée générale des Nations Unies "année internationale des forêts", ont permis l'entretien de plus de 4.740 hectares de boisements, réalisés en 2010 à travers tout le pays, a affirmé la directrice générale burundaise des Forêts et de l'Environnement, Mme Antoinette Macumi. L'entretien de ces plantations forestières a consisté notamment à l'aménagement des pare-feux, le sarclage et l'élagage en vue de garantir la protection et la croissance de ces jeunes plants forestiers, agro-forestiers et fruitiers.

En guise de reconnaissance de l'approvisionnement en semences de qualité, a indiqué Mme Macumi, en partenariat avec certains ONG intervenant dans le secteur forestier, le département burundais des forêts a entrepris l'aménagement des peuplements semenciers dans certaines provinces du pays sur une superficie de 23,12 hectares. De plus, la même institution ayant en charge les forêts vient également de terminer le travail d'identification de sites à reboiser et les carrières à réhabiliter à travers tout le pays et va entamer bientôt les travaux de leur délimitation en vue d'éviter les spéculations des populations riveraines. Depuis 2005 à ce jour, a rappelé la directrice générale des Forêts et de l'Environnement, près de 215 millions de plants forestiers et agro forestiers et 7 millions de plants fruitiers sont déjà installés dans le pays, soit une superficie totale de 170 mille hectares. Malgré les efforts du gouvernement burundais, qui, depuis quelques années, réserve une part importante de son budget au programme national de reboisement, nombreux défis restent à relever, a-t-elle fait remarquer. Elle déplore notamment les feux de brousse, la divagation du bétail, la surexploitation des terres, les inondations, l'envasement des lacs et marais, la sécheresse, la gestion des déchets, la mise en œuvre des projets sans étude d'impact environnemental. En outre, cette dégradation de l'environnement, combinée avec les effets néfastes des changements climatiques met en péril le potentiel de croissance économique et de développement durable, a-t-elle encore noté. Aux yeux de Mme Macumi, le capital naturel, constituant une base essentielle de création de richesse, subit une pression grandissante au moment où le pays doit répondre à la demande croissante d'eau, d'énergie, de nourriture, de soins de santé ; ainsi que la nécessité de réduire la pauvreté et stimuler l'activité économique pour créer des emplois verts et revaloriser les niveaux de revenus. La directrice générale des Forêts et de l'Environnement estime en conséquence que des activités de grande envergure doivent être menées au Burundi pour garantir la protection et la gestion rationnelle des forêts, étant donné que la consommation locale du bois représente plus de 95% des énergies utilisées. Elle a également annoncé que cette année internationale des forêts sera clôturée par la célébration de la journée nationale de l'arbre, prévue le 17 décembre.